

Bioéthique : un texte "injuste" dit l'Église



Alors que le projet de loi revient à l'Assemblée nationale lundi 27 juillet, Mgr d'Ornellas explique les inquiétudes des évêques.

Le projet de révision des lois bioéthiques revient en deuxième lecture à l'Assemblée nationale à partir de lundi. Dans cette perspective, la Conférence des évêques de France (CEF) a redit, hier, son opposition à ce texte **"injuste, inégalitaire et dangereux pour l'humanité"**.

Durant près d'une heure, Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, président de la commission Bioéthique de la CEF, a relayé les inquiétudes de l'Église catholique.

La "mesure phare" du projet de loi - l'ouverture de la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes - est une véritable injustice parce qu'elle **"organise délibérément l'absence de filiation"**. **"Nul ne peut être privé d'un père par une loi républicaine"**, déclare Mgr d'Ornellas. Il qualifie cette évolution de **"bouleversement anthropologique radical"**.

Il estime également que l'argument d'égalité, avancé par les promoteurs de la "PMA pour toutes", n'est pas recevable, l'égalité ne s'appliquant que dans des situations identiques.

L'absence de père n'est pas le seul problème éthique posé par ce texte. Le devenir des embryons surnuméraires, le pouvoir du projet parental, le tiers donneur, l'anonymat, les techniques de sélection embryonnaire... Autant de dispositions qui relèvent, selon l'archevêque de Rennes, d'une **"fascination"** pour les techniques.

Au fil des révisions successives, alors que **"rien ne semble arrêter le curseur"**, l'épiscopat français se demande **"où cette folie va-t-elle s'arrêter"**. L'Église catholique entend proposer une autre voie éclairée par la **"fraternité"**, qui est, déplore Mgr d'Ornellas, la grande oubliée des débats.